

Oh DE NANCY
Office Public de l'habitat

www.ophnancy.fr

OPh de Nancy
32, rue Saint Léon
CS95418
54054 Nancy Cedex
Tél. 03 83 85 70 80

Tel : 06 99 72 84 25 photos@fotolia
une réalisation www.mon-chat-et-moi.fr 06/2014



CHALEUR ET GRAND FROID

> **Madeline, 86 ans**
Quand on est jeune, on supporte bien les écarts de température et moi qui vit en Lorraine depuis ma naissance, je suis habituée ! Quand l'été arrive, et qu'il fait très chaud, les choses se compliquent et je n'aime pas trop me sentir seule : j'ai besoin de savoir que quelqu'un pense à moi et pourra venir m'aider en cas de besoin. J'ai donc rempli une carte canicule que l'on m'a gentiment donné à la mairie de quartier et chaque été, quand les températures montent, je suis contactée, on prend de mes nouvelles, c'est rassurant !

> **Paul, 71 ans**
Je suis inscrit sur le registre communal pour bénéficier d'une aide en cas de fortes chaleurs mais également quand il fait très froid.

TÉLÉPHON'AGE

> **Angèle, 95 ans**
J'ai 95 ans et je me suis rendue compte que mes enfants et petits enfants vieillissent eux aussi. Du coup, je les vois moins : ils ont leurs obligations, mes enfants sont grands-parents alors vous pensez ! Ils n'ont plus trop le temps de me voir. J'ai entendu parler de TELEPHON'AGE c'est un service gratuit de la Ville de Nancy qui propose de recevoir un petit coup de fil, c'est bon pour le moral ! Tous les jeudis matin, à 10 heures 45, je discute avec une personne et c'est très agréable !

« Grâce à Téléphon'age, je discute avec une personne et c'est très agréable. »

À NOËL : UN BON D'ACHAT DE 30 EUROS POUR LES PERSONNES NON IMPOSABLES DE PLUS DE 65 ANS

> **Sylvie, 65 ans**
Je suis nancéienne depuis peu et j'ai appris que la ville offrait des bons d'achat de 30 euros à Noël à toutes les personnes de plus de 65 ans non imposables. C'est mon cas alors je suis allée à la mairie et on m'a remis un bon de 30 euros que j'ai utilisé dans un supermarché : je me suis fait plaisir et pour Noël ce n'est pas du tout négligeable !



FOYERS CLUBS

> **Simone (74 ans) et Jean (79 ans)**
Nous venons de fêter nos 47 ans de mariage et nous aimons les jeux de cartes. Quand nous étions plus jeunes, nous participions régulièrement à des tournois de belotte ! Dans notre quartier, nous avons la chance d'avoir été accueillis par le foyer club qui nous a ouvert ses portes. Depuis, nous avons fait connaissance avec d'autres habitants du quartier et c'est bien agréable. Demain, nous partons en excursion avec eux !

> **Josette, 68 ans**
Quand je me suis retrouvée en retraite, je m'ennuyais chez moi. En passant devant la porte de la salle où se réunit le foyer club, j'ai vu des personnes entrer et l'une d'entre elle m'a invité à venir ! J'étais ravie et

depuis, une fois par semaine, je me rends au club pas très loin de chez moi et je ne vois pas le temps passer !

PASS' BUS SENIORS

> **Emilienne, 66 ans**
Depuis un an, je prends mes pass' bus dans la mairie de quartier à deux pas de mon domicile. Comme je suis au minimum vieille, je ne paie rien.

PASS' BUS SENIORS

Payants si ressources supérieures à 8507 €/an

> **Simon, 89 ans**
J'aime bien aller en ville tous les jours pour aller chercher mon journal ça me fait du bien de «descendre en ville». Je vais chercher mes pass' seniors à la mairie de mon quartier et je paie 7 euros 90 le pass' !

Oh DE NANCY
Office Public de l'habitat

Charte Senior

Mieux vivre son Logement

QU'EST CE QUE C'EST ?

C'est une démarche volontaire dans laquelle l'OPh de Nancy a souhaité s'engager en partenariat avec le CCAS de la Ville de Nancy.

Pour cela, tous les personnels de Proximité (responsables de secteur et de site, gardiens d'immeuble...) ont été formés aux difficultés que peuvent rencontrer les seniors, les questions qu'ils se posent ou bien encore les services et aides auxquels ils peuvent avoir droit.

Si vous avez une question, n'hésitez pas à leur en parler.

POURQUOI EN BÉNÉFICIER ?

En cas de gêne dans votre vie quotidienne : faire le ménage, préparer les repas, faire les courses, ou si vous ressentez un sentiment d'isolement ou de

fragilité...N'attendez pas et n'hésitez pas à en parler à votre gardien ou à votre responsable de site. L'OPh de Nancy se fera le relais auprès des services du CCAS de la Ville de Nancy, dans le respect du secret professionnel.

COMMENT FAIRE ?

Si vous avez parlé avec votre gardien ou votre responsable de site, le CCAS de la ville de Nancy prendra contact directement avec vous et trouvera avec vous, les réponses adaptées aux problèmes que vous rencontrez. Rien ne sera mis en place sans votre accord.

Vous pouvez aussi contacter directement le :

CCAS de la Ville de Nancy

5, rue Léopold Lallement à Nancy

03 83 39 03 48



Témoignages

PORTAGE DE REPAS

> Mireille, 65 ans
J'ai été récemment hospitalisée et à mon retour je me suis trouvée en difficultés car je ne pouvais pas momentanément réaliser mes repas. En plus, je dois manger des repas sans graisse en raison de mon état de santé. J'ai demandé à mon médecin qu'il rédige un certificat médical. J'ai appelé le CCAS de Nancy et j'ai pu demander des repas sans graisse pour une période de 15 jours, histoire de me remettre un peu ! J'étais ravie du service : ponctuel et de qualité !

> Rose, 89 ans
Ma voisine est livrée chaque jour par le CCAS. Moi je ne demande pas à être livrée tous les jours mais seulement le

mardi, le jeudi et le vendredi. Quelques fois, je demande même à être livrée le dimanche quand mes enfants ne sont pas disponibles. J'aime bien choisir mes menus et je reçois le jour de mon anniversaire une part de gâteau et une petite carte c'est vraiment très gentil !

TÉLÉ ASSISTANCE

> Robert, 81 ans
Au décès de mon épouse, j'étais un peu perdu... quant à mes enfants, ils ne voulaient pas me placer et ne pouvaient pas m'accueillir. Ils ont leur vie. Mes enfants et toute l'équipe du CCAS ont trouvé la solution d'un suivi avec une forte autonomie. Je continue à vivre normalement et

à sortir mais je ne crains plus de chuter ou de me trouver en situation difficile grâce à la télé assistance. Imaginez : si je suis en danger, j'appuie sur un médaillon que je porte en bracelet et les secours interviennent. En cas de nécessité, ils appellent les pompiers. C'est bien rassurant !

BESOIN D'AIDE À LA RÉALISATION DE PETITS TRAVAUX

> Germaine, 96 ans
Je n'ai jamais été très habile en bricolage. Quand l'ampoule de ma salle de bain a grillé, je me suis retrouvée en difficulté car je ne peux plus monter sur une chaise. Mon fils habite trop loin et je n'ai que lui pour m'aider. J'ai appelé le CCAS pour que le médiateur puisse venir changer mon ampoule et son intervention m'a coûté 1 euro 30. J'ai signé un devis et une facture

m'a été adressée quand les travaux ont été réalisés. La prochaine fois que je devrai laver mes rideaux, je sais que je peux faire appel au médiateur : il m'a dit qu'il pouvait les décrocher et qu'ensuite, il pourrait passer les raccrocher. C'est très pratique et moins dangereux pour moi !

FOYER RÉSIDENCE

> Pierre, 76 ans
Quand j'ai passé le cap des 75 ans, le ménage et l'entretien de mon logement étaient devenus difficiles et fatigant... Monter les deux étages pour rentrer chez moi devenait difficile...j'ai trouvé la solution d'hébergement pour moi : un petit logement situé dans une résidence sécurisée (...) En foyer résidence, je me sens en sécurité et je continue à recevoir chez moi ceux que j'aime.



HABITAT ADAPTÉ

Si vous avez des difficultés d'usage dans votre logement...l'OPh de Nancy, en partenariat avec l'association Union & Solidarité, peut y apporter des solutions de confort.

COMMENT LES DEMANDES SERONT-ELLES PRISES EN COMPTE ?

Par l'étude systématique de chaque demande par une commission interne à l'Office afin de trouver le ou les aménagements les mieux adaptés.

Pour cela, adressez une demande écrite accompagnée d'un certificat médical, à votre responsable de secteur :

OPh de Nancy

Direction de la Proximité
32, rue Saint Léon
CS 95418
54054 Nancy Cedex